

L’AFFICHE DITE « ROUGE »

Cette affiche de propagande allemande de mars 1944 a pour objet de discréditer la Résistance, aux yeux de la population française. Pour cela, elle joue sur les ressorts psychologiques de la peur et de la xénophobie.



Des libérateurs? La libération par l'armée du crime, 1944 © Musée de l'Armée/ RMN-GP 06-513923

CHRONOLOGIE

1-3 SEPTEMBRE

1939

L'armée allemande envahit la Pologne. Français et Britanniques se mobilisent et déclarent la guerre à l'Allemagne.

17 JUIN

1940

Pétain demande l'armistice. Le lendemain, depuis Londres, le général de Gaulle lance un appel à poursuivre les combats.

22 JUIN

1941

Après 2 années d'entente, Hitler s'en prend à l'Union soviétique (opération *Barbarossa*).

7 DÉCEMBRE

1941

Attaque aéronavale japonaise contre la flotte américaine de Pearl Harbor. Les États-Unis entrent en guerre contre le Japon (8/12) et l'Allemagne (11/12).

20 JANVIER

1942

Conférence de Wannsee, programme nazi d'extermination des juifs d'Europe, la « solution finale ».

2 FÉVRIER

1943

Capitulation allemande à Stalingrad sur la Volga.

6 JUIN

1944

Débarquement allié en Normandie (opération *Overlord*). Le front de l'Ouest est ouvert.

8 MAI

1945

Capitulation sans condition du III^e Reich à Berlin quelques jours après la prise de la ville.

6-9 AOÛT

1945

Explosion d'une bombe atomique sur la ville japonaise d'Hiroshima, suivie d'une seconde sur Nagasaki.

2 SEPTEMBRE

1945

Signature de la capitulation sans condition de l'Empire Nippon: la Seconde Guerre mondiale est terminée.

L'affiche en elle-même...

Cette affiche s'impose au public par son grand format (120x80 cm) et l'emprise de la couleur rouge. Dans sa partie supérieure, elle présente les visages inquiétants de 10 hommes. Sous chaque portrait figure son nom à consonance étrangère, sa religion s'il est juif et/ou son appartenance politique s'il s'agit d'un communiste. Le nombre d'« attentats » imputable à chacun est mentionné. Sous le médaillon de Manouchian, le chef du groupe, apparaît le nombre de morts causés par ses actions. Les dix portraits sont contenus dans une flèche qui pointe des photographies montrant un arsenal, des trains déraillés et des corps criblés de balles. Le choix des couleurs est révélateur du message transmis : le rouge, couleur du sang et du communisme pour le fond de l'affiche, le blanc pour la question en caractères gras qui interpelle les Français (« Des libérateurs ? »), le rouge de nouveau pour la réponse : « La libération par l'armée du crime ! ». Le message est sans équivoque : les étrangers, les juifs et les communistes, se livrent, en France, à des activités criminelles, en prétendant agir pour la libération du pays. L'utilisation de photographies rend la fabrication de cette affiche très coûteuse. Elle est éditée par le bureau de la propagande allemande en France et diffusée après le procès de ces résistants. Elle a également été imprimée sous forme de tracts (petit format).

L'affiche nous raconte...

Début 1942, les Brigades spéciales de la Préfecture de police de Paris travaillent en étroite collaboration avec les Services de Sécurité allemands au démantèlement des organisations politiques et militaires de la Résistance. Les jeunes hommes de l'affiche rouge font partie des F.T.P.-M.O.I. (Francs-Tireurs et Partisans-Main d'Œuvre Immigrée), une émanation du parti communiste français.

Missak Manouchian assure, depuis août 1942, la direction militaire de l'organisation qui comprend des militants et des combattants, étrangers, français ou juifs. Ce groupe participe à plusieurs actions violentes contre l'occupant, notamment l'élimination, le 28 septembre 1943, de Lucius Ritter, qui supervise le Service du Travail Obligatoire pour le compte de Sauckel qui dirige l'ensemble de ce service pour le Reich. Manouchian est arrêté le 16 novembre 1943. Le réseau a-t-il été dénoncé ou est-il repéré à la suite des filatures des Brigades spéciales ? Le débat n'est pas clos. Manouchian est jugé avec 22 membres de son groupe. Les autorités allemandes veulent donner un grand retentissement au procès « des 23 ». Celui-ci a lieu, en février 1944, dans une salle de l'Hôtel Continental, à Paris. Une trentaine de journalistes et une équipe cinématographique (ce film ne sera finalement pas diffusé) sont invités. La presse régionale reçoit un canevas des audiences afin de répercuter l'information en province. Peu de preuves ou de témoignages subsistent de ce procès, à l'exception des articles, abondants et complaisants, de la presse collaborationniste. Les accusés sont condamnés à mort et exécutés, pour la plupart, le 21 février 1944, à 15h00, au Mont-Valérien. L'affiche, parue au mois de mars (après le procès) est placardée dans de nombreux villages et villes de France. La propagande allemande assimile les résistants au grand banditisme tout en attisant la xénophobie et l'antisémitisme (réels ou supposés) de l'opinion : ces étrangers, ces communistes, ces juifs participent à un complot « anti-français ». Elle cherche également à susciter un sentiment de peur et d'insécurité en étalant les photos des victimes et des sabotages. Il est difficile de mesurer l'impact de cette action de propagande dans l'opinion française. « L'affiche rouge » devient un des symboles de la résistance après la guerre : le poème d'Aragon mis en musique par Léo Ferré n'est écrit qu'en 1955. Missak Manouchian est entré au Panthéon le 21 février, 80 ans après sa mort. Il est le premier résistant étranger à y être inhumé, rejoignant les grands hommes honorés par la patrie.

Notice

→ **Numéro d'inventaire**
2007.18.1

→ **Création**
France

→ **Exécution**
1944

→ **Période**
XX^{ème} siècle, Europe - période
contemporaine de 1914 à nos jours

→ **Matière et technique**
Offset, papier

→ **Dimensions**
Hauteur : 1,23 m, Largeur : 0,825 m

→ **Mots-clés**
Affiche de propagande, occupation,
résistance française, Seconde Guerre
mondiale

→ **Localisation**
Département des deux guerres
mondiales – Salle Juin